Commune d'Arthonnay

Compte rendu de la réunion du conseil municipal
en date du 15 mars 2016

L'an deux mil seize, le quinze mars à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire
Présents : Mmes ROUSSEAU Noémie, PRIGNOT Michèle, Mrs LEONARD Jean Claude, CHATELAIN Jean Pierre, LEJAY Jacky, BOSVIEUX Jean.
Absents excusés : Mrs CERVEAU Gilles, VERITA Jean Luce, Mme LOMBARD Emilie
Secrétaire de séance nommée : Melle ROUSSEAU Noémie

Après avoir entendu le compte rendu du 02 février, le conseil l'adopte à l'unanimité.

- **Fondation du patrimoine :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de verser 50 € à la Fondation du Patrimoine.

- **Programme d'actions pour l'année 2016 ONF**

Mme le Maire présente au conseil municipal le programme d'actions 2016 proposé par l'ONF ; après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne retenir que le cloisonnement d'exploitation dans les parcelles 102-126 pour un montant ht de 530 €.

- **Achat de la parcelle ZR N6 Haut de la Rue de L'Orange d'une superficie de 7 ares 50**

Mme le Maire présente au conseil municipal le problème de la parcelle où est situé le château d'eau qui appartient au Syndicat. Vu la prochaine dissolution des syndicats, celui-ci souhaite rétrocéder à l'euro symbolique cette parcelle à la commune d'Arthonnay ; le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette rétrocession, les frais d'acte correspondant étant à charge de la commune.

- **Réserve incendie de Panfol :**

Comme vu lors du précédent conseil, l'assistance à MO a été demandée à l'ATD ; celle- ci nous a envoyé un estimatif afin de solliciter les subventions ; le montant s'élève à 22 000 € ht. Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce projet et charge Mme le Maire de solliciter les différentes aides financières (DETR - Villages de l'Yonne) et d'inscrire ce projet au bp 2016.

- **Travaux de réfection des trottoirs dans le village**

Le devis de la réfection des trottoirs est présenté au conseil municipal après avoir été étudié en commission ; le conseil municipal à l'unanimité décide de faire réaliser ces travaux pour un montant de 22480.80 € ttc, et de solliciter l'aide financière auprès du conseil départemental, solde de l'enveloppe du contrat de canton, et d'inscrire ces travaux au bp 2016

- **Devis projet de columbarium :**

La société Graminond est venue sur place. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de poser un columbarium de 6 cases en granit d'orient pour un montant de 4 478.40 € ttc. Il faudra choisir la couleur. Ces travaux seront inscrits au bp 2016

- **Participation de la collectivité à la MNT**

Mme le Maire propose au conseil municipal de participer à la cotisation MNT, maintien de salaire des agents communaux, à hauteur de 50 %¨de la cotisation ; le conseil municipal à l'unanimité accepte ces propositions.

- Vote des taxes

Le vote des taxes ne peut pas avoir lieu, l'état 1259 n'est pas arrivé, mais l'orientation pour 2016 est de ne pas faire d'augmentation.

Infos diverses :

- Les travaux d'électricité de la mairie sont en cours, il faudra changer l'abonnement EDF
- Le drainage de l'église est en cours
- Ecole du haut : Mr LEJAY et l'employé communal ont réalisé divers travaux pour le rangement, une porte etc….
- Chemin de la vallée des Vaux : il faut demander un devis pour faire un aménagement vers les fours à charbon, suite aux diverses dégradations lors des fortes pluies.
- Devis demandé également pour l'entretien de la voirie, et le chemin de ceinture entre la route de Quincerot et la route de Villon.
- Remerciement de Mme le Maire pour les fleurs, lors du décès de sa maman

Séance levée à 21 heures 40

Le Maire